

GARANTIE

Tous les produits fournis par le vendeur bénéficient de la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil.

En cas de non conformité d'un produit vendu, il pourra être retourné au vendeur qui le reprendra, l'échangera ou établira un avoir.

Nous vous accordons une garantie internationale d'une durée de deux ans pour le matériel et la fabrication à compter de la date d'achat. Pendant la période de garantie, nos concessionnaires procéderont à la réparation gratuite et remédieront à d'éventuels défauts de fabrication ou des matériaux. La garantie n'est valable que si le bulletin de garantie a été dûment rempli, daté et muni du cachet et de la signature du concessionnaire.

Sont exclus de la présente garantie : le verre, le bracelet, la pile et tout dommage résultant d'un utilisation anormale de la montre (choc violent, chute, immersion, etc.). Concernant la classification technique de l'étanchéité de votre montre, merci de suivre les indications gravées au dos du boîtier de votre montre.

Rien n'est inscrit : votre montre est étanche aux poussières.

Water resist 30 m ou 3 atm : votre montre est étanche uniquement au lavage de mains et éclaboussures d'eau (étanchéité sans immersion).

Water resist 50 m ou 5 atm : votre montre est étanche à la baignade, douche, sans plongée profonde.

Toutes les réclamations, demandes d'échange ou de remboursement doivent s'effectuer par voie postale à l'adresse suivante : Service Après-Vente TRENDY ELEMENTS, 8 rue Marguerite Syamour, 25000 Besançon.

Le service après-vente est traité en interne ou par des intervenants extérieurs. La facturation des SAV suit la procédure de la garantie du produit.